CIPPA

Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes & Membres associés s'occupant de personnes avec Autisme (loi 1901)

Présidente : M. D. Amy (Paris) dominiqueamy@hotmail.com ;

Vice-Présidentes : S. Messeca (Naples) ; Pr. M. Rhode (Londres)

Secrétaire générale : G. Haag (Paris)

*Site d'informations générales : **http://www.cippautisme.org***

Communiqué à l'occasion de la journée de l'autisme du 2 avril 2012

A l'occasion de la journée nationale de l'autisme du 2 avril 2012, la CIPPA tient à réaffirmer les principes suivants :

- La CIPPA se désolidarise absolument de la vision caricaturale donnée au cours des mois qui viennent de s'écouler, d'une psychanalyse culpabilisante pour les parents en matière d'autisme et de troubles du développement, et ceci en réaffirmant sa vision d'une étiologie polyfactorielle de ces troubles si douloureux
- La CIPPA se situe résolument aux côtés des parents pour affirmer la nécessité d'une scolarisation des enfants autistes, en conformité avec la loi de 2005, et pour demander à l'Etat d'assumer ses responsabilités en matière de formation spécialisée des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire, formation seule à même de permettre la mise en œuvre effective de cette loi de 2005
- La CIPPA réaffirme son point de vue selon lequel une prise en charge pluridimensionnelle des enfants autistes s'avère indispensable, prise en charge associant – sur le fond d'une scolarisation adaptée – des mesures d'aide conjointes dans les trois registres de l'éducatif, du rééducatif et du soin psychique
- La CIPPA rappelle son implication active dans la recherche de points de convergence entre les données actuelles des sciences cognitives, des neurosciences (de la neuro-imagerie notamment) et de la génétique, avec les acquis de la réflexion psychopathologique et psychanalytique fondée sur l'accumulation d'observations cliniques
- La CIPPA souligne la nécessité du soin psychique pour les enfants autistes, dans les conditions mentionnées ci-dessus, soin psychique qui ne renvoie à aucune perspective causale, qui ne peut jamais être prescrit de manière exclusive, et qui vise à aider les enfants autistes à mettre des mots sur leurs émotions, à donner du sens à leurs comportements atypiques, à unifier la représentation de leur image corporelle, et à les aider à comprendre qu'un autre existe qui n'est pas un danger pour eux.
- La CIPPA rappelle enfin ses efforts actuels pour valider les effets des approches thérapeutiques, et ceci notamment dans le cadre du réseau d'évaluation des pratiques psychothérapiques mis en place sous l'égide de l'INSERM et de la Fédération Française de Psychiatrie

Ces différentes propositions ont pour but de rappeler qu'être autiste ne correspond pas seulement à une forme d'intelligence particulière, qu'être autiste est une source de souffrance, et que le dégagement progressif du fonctionnement autistique nécessite un long travail bien articulé, sur de longues années, entre parents et professionnels.

Marie Dominique Amy : présidente. Geneviève Haag : secrétaire générale. Bernard Golse : membre du C.A.

Contact presse : Géraldine Cerf de Dudzeele : presse@autisme.org

marie.kretzschmar@gmail.com
06 03 62 22 88